

PORTRAIT

Claude Gebhard : « La Safer est un outil d'aménagement du territoire »

En 1984, Claude Gebhard rejoint l'exploitation familiale en polyculture-élevage située dans le Haut-Rhin. Il s'apprête aujourd'hui à accueillir son fils en tant qu'associé au sein d'une exploitation recentrée sur la polyculture notamment céréalière, implantée sur 210 ha.

« Je me suis impliqué très tôt dans le syndicalisme agricole auprès des Jeunes Agriculteurs avec l'objectif de faire remonter les difficultés et besoins des paysans au quotidien » indique-t-il.

Actuel président du comité technique du Haut-Rhin de la Safer Grand Est, il intègre la structure à la fin des années 1980 « par curiosité », pour comprendre son fonctionnement et mettre à l'épreuve l'image négative qu'elle véhiculait parfois.

« En m'impliquant sur le terrain, j'ai rapidement constaté que le travail réalisé par la Safer permet d'accompagner de beaux projets sur le territoire et que, grâce aux équipes et aux élus, nous trouvons des solutions en échangeant avec les candidats. »

Les paysages alsaciens se caractérisent par un secteur viticole important et un parcellaire très morcelé. En 2018, la Safer Grand Est a d'ailleurs mené 21 projets dans le département

qui visent un remaniement parcellaire. Si l'installation des jeunes agriculteurs et viticulteurs est la priorité de l'opérateur foncier, selon Claude Gebhard, l'aménagement du territoire représente un enjeu déterminant.

Maire de la commune d'Artzenheim et vice-président de la communauté de communes de Pays Rhin-Brisach, il explique :

« Je porte toutes les casquettes et je sais que la Safer est un outil d'aménagement du territoire à disposition des collectivités. C'est pourquoi, elle doit davantage communiquer sur son savoir-faire ».

Avec cette ambition, la Safer Grand Est s'est dotée de nouvelles compétences en 2019 ; des chargés de mission présents sur chaque département pour accompagner les projets d'aménagement durable des collectivités tout en veillant à la protection des ressources naturelles.

Claude GEBHARD
Président du comité technique
Haut-Rhin de la Safer Grand Est



ACTUALITÉ

SIGNATURE D'UNE CHARTE DE BON VOISINAGE DANS LA MARNE



Grande première dans la Marne, dix structures (Chambre d'agriculture, FDSEA, Jeunes Agriculteurs, SGV, Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalités, Département, Comité Champagne, Fédération régionale des Coopératives, Syndicat des Entreprises de Territoires, Safer Grand Est) ont signé le 25 novembre à Châlons-en-Champagne une charte de bon voisinage.

Elle a pour objectif de faire connaître les pratiques agricoles et viticoles aux habitants du monde rural, tout en rappelant les engagements mutuels des agriculteurs, viticulteurs et acteurs du territoire, et ainsi poser les fondements du « Mieux vivre ensemble ».

LEXIQUE

DROIT DE PRÉEMPTION

Les notaires informent les Safer des projets de vente de biens ruraux. La loi donne aux Safer un droit de préemption, c'est-à-dire le droit d'acheter prioritairement les biens en lieu et place de l'acquéreur choisi par le vendeur.

Pour ce faire, elles doivent justifier d'un projet répondant mieux aux enjeux d'aménagement locaux que celui porté par l'acquéreur initial. Par ailleurs, si la Safer estime que le prix annoncé est trop élevé par rapport à celui du marché, elle peut, avec l'accord de ses commissaires du gouvernement, réviser le prix en proposant un montant inférieur.

Le vendeur peut alors soit accepter la proposition de la Safer, soit retirer le bien de la vente ou demander au tribunal compétent de fixer le prix.

En 2018, les dossiers de préemptions ont représenté 15 % du nombre, 7 % de la surface et 8 % de la valeur de l'ensemble des acquisitions réalisées par la Safer Grand Est.

FOCUS SUR LE HAUT-RHIN

Histoire d'une transmission viticole réussie sur le territoire alsacien

Sur les coteaux ensoleillés de la commune haut-rhinoise de Wuenheim, Mathieu Ginglinger est propriétaire de vignes acquises en 2011 par le biais de la Safer Grand Est. Elles se composent de trois cépages : pinot auxerrois, pinot gris et riesling, que Mathieu Ginglinger convertit en bio. Afin d'optimiser son organisation parcellaire, il saisit une opportunité d'achat à proximité de son domaine. De ce fait, il souhaite revendre près de 350 ares de vignes dont 63 ares situés en périmètre grand cru Ollwiller et confie cette tâche à la Safer Grand Est.

De son côté, David Schwendenmann est un jeune viticulteur 100 % coopérateur, associé d'une SCEA avec ses parents. **« On est vigneron pluriactif depuis plusieurs générations. Je travaille sur l'exploitation familiale et en tant que salarié dans l'industrie »** explique-t-il.

Pour pouvoir exercer son métier de viticulteur à plein temps, qui est également sa passion, David doit agrandir l'exploitation familiale d'une surface de 430 ares. Il répond alors à l'appel à candidatures lancé par la Safer relatif aux 350 ares de vignes situés à Wuenheim.

À l'instar des treize autres projets, dont trois sont certifiés en viticulture biologique ou en cours de conversion, chaque candidature est examinée en comité technique départemental.

Véritable parlement du foncier, le comité technique est l'instance décisionnelle de la Safer, composée de représentants d'organisations agricoles, d'opérateurs économiques, de collectivités territoriales, de l'Etat, d'organismes de protection de l'environnement, de syndicats de propriétaires agricoles, forestiers et de chasseurs.

En 2019, le comité technique haut-rhinois attribue à David Schwendenmann une surface de 333 ares. Les 17 ares restants sont partagés entre deux viticulteurs voisins dans le but d'améliorer leur aménagement parcellaire.

David Schwendenmann peut ainsi réaliser son rêve, la surface du vignoble ayant quasiment doublé. Il s'y est engagé, dans un délai maximum de trois ans après cette attribution, la viticulture deviendra son activité principale.

« J'ai été accompagné sur toute la durée de l'opération par Mathieu Ribstein, conseiller foncier de la Safer Grand Est. Il m'a informé, conseillé, guidé et a fait preuve d'un grand sens de l'écoute ».

David Schwendenmann entend ainsi continuer à écrire l'histoire familiale en restant au plus proche de la nature.

CHIFFRES CLÉS DU HAUT-RHIN



7

COLLABORATEURS

dans le service
foncier 68



90

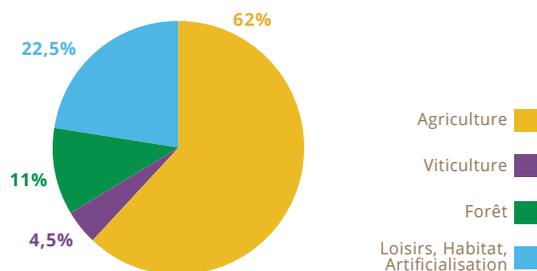
ACQUISITIONS

en 2018 :

- ▶ Représentant **258** ha
- ▶ **479** projets étudiés
- ▶ **72** projets retenus

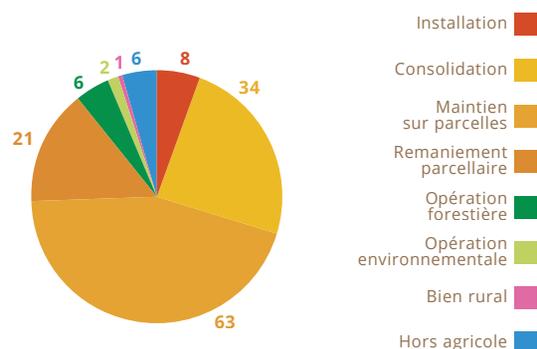
MARCHÉ FONCIER DU HAUT-RHIN

2 350 projets de vente notifiés
à la Safer soit 1 318 ha



ORIENTATION DES 141 PROJETS

haut-rhinois aboutis en 2018



David Schwendenmann et son père Richard



SAFER-GRAND-EST.FR

SIÈGE SOCIAL

Maison des Agriculteurs
2, rue Léon Patoux - CS50001
51664 REIMS CEDEX
03 26 04 77 71
safer@safergrandest.fr

SERVICES FONCIERS DÉPARTEMENTAUX

ARDENNES/MARNE :
03 26 04 77 76
ardennes@safergrandest.fr
marne@safergrandest.fr

AUBE :

03 25 73 42 89
aube@safergrandest.fr

HAUTE-MARNE :

03 25 35 03 38
haute-marne@safergrandest.fr

MEURTHE-ET-MOSELLE

03 83 95 46 00
meurthe-et-moselle@safergrandest.fr

MOSELLE :

03 87 15 09 08
moselle@safergrandest.fr

BAS-RHIN :

03 88 62 52 90
bas-rhin@safergrandest.fr

HAUT-RHIN :

03 89 43 24 67
haut-rhin@safergrandest.fr

VOSGES :

03 29 29 14 44
vosges@safergrandest.fr